

Interactions Animaux – Visiteurs

Lignes directrices de la WAZA



Ce document à l'intention des membres de l'Association mondiale des zoos et aquariums (WAZA) présente les lignes directrices sur les interactions animaux-visiteurs dans les zoos et aquariums membres de la WAZA. Ces lignes directrices sont basées sur le Code d'éthique et de bien-être animal 2003 de la WAZA, la Stratégie mondiale sur le bien-être des animaux dans les zoos et aquariums de 2015 (Mellor, Hunt & Gusset, 2015) et la résolution de 2015 de la WAZA sur les interactions avec les animaux¹. Cette résolution recommande aux membres de la WAZA d'adopter une politique sur les Interactions entre les animaux et les visiteurs dans les zoos et les aquariums et de suivre les recommandations publiées dans la Stratégie mondiale pour le bien-être des animaux dans les zoos et les aquariums. Le présent document fournit une position et des recommandations concernant ces règles.

Introduction

Les zoos et aquariums ont la responsabilité d'appliquer des critères élevés en termes de bien-être animal afin de servir leurs objectifs en tant qu'organisations modernes de conservation. Cela comprend le bien-être des animaux dans le contexte des Interactions entre les Animaux et les Visiteurs (IAV). Tout animal qui participe à une IAV devrait avoir la possibilité d'en tirer des perspectives positives en matière de bien-être.

Les lignes directrices présentées ici sont fondées sur les données scientifiques fournies dans la Stratégie mondiale pour le bien-être des animaux dans les zoos et aquariums.

Interactions Animal – Visiteurs

Les zoos et les aquariums ont connu une croissance rapide de leurs expériences interactives au cours des dernières années. L'évolution, de la simple exposition d'animaux à observer par les visiteurs dans les zoos et aquariums, à la présentation d'expériences qui mettent les humains et les animaux dans une proximité étroite, a rapidement gagné de l'élan à mesure que les zoos et les aquariums ont évolué. Qu'il s'agisse d'expériences de promenade, de nage ou de conduite en voiture, ou de contacts directs avec des animaux, comme des piscines tactiles, des animaux comme support éducatif, des aires de jeux pour enfants ou encore des enclos tactiles, les expériences interactives sont variées. Certaines études ont montré que ces interactions contribuent à une augmentation des comportements favorables à la conservation chez les gens et à l'amélioration de l'éducation à la conservation (p. ex., Skibins et Powell, 2013; Powell et Bullock, 2015). Bien que ces avis soient populaires, l'effet de la présence du visiteur ou du contact direct sur le bien-être de l'animal doit également être pris en considération, car il est primordial de prévoir des mécanismes permettant de donner les meilleures chances possibles de bien-être positif à chaque instant à l'animal. Les autres responsabilités comprennent la prise en compte de la sécurité des visiteurs et des animaux, l'évaluation régulière de la pertinence de l'expérience interactive et la capacité du message livré à encourager des comportements de conservation responsables subséquents.

A mesure que de plus en plus de zoos et d'aquariums présenteront des interactions entre animaux et visiteurs, il y aura de plus en plus d'occasions d'évaluer l'efficacité de ces

¹ Résolution 70.1 adoptée lors de la 70^{ème} Conférence Annuelle de la WAZA (2015)

interactions en termes d'éducation à la conservation et d'examiner attentivement le bien-être des animaux dans ces interactions. Il est important de noter qu'il existe des preuves que, lors de certaines interactions, certains animaux affichent des comportements indiquant l'inconfort ou le stress.

Davantage de recherches sont nécessaires pour évaluer directement les impacts de telles expériences, et il en va de la responsabilité des zoos et aquariums qui fournissent ces interactions d'entreprendre ce travail et de fournir aux visiteurs des interactions qui n'entravent pas le bien-être des animaux.

RECOMMANDATIONS

1. Éviter d'impliquer des animaux dans des expériences interactives qui compromettraient leur bien-être.
2. Les animaux impliqués dans des situations de contact direct devraient recevoir des entraînements appropriés aux interactions avec les visiteurs afin de réduire l'inconfort potentiel ou les réactions de stress.
3. Ne pas solliciter inutilement les animaux et veiller à ce que les visiteurs ne provoquent pas d'inconfort ou ne créent pas de réactions de stress chez les animaux.
4. Donner aux animaux le choix de participer ou non aux interactions. Accordez suffisamment de temps de repos et s'assurer qu'un animal affichant quelque indication qu'il ne veut pas participer est immédiatement retiré de l'expérience interactive.
5. Tous les enclos de visite, les bassins tactiles et les enclos d'immersion où les animaux se trouvent à proximité des visiteurs devraient être de taille appropriée pour répondre aux besoins des espèces et avoir des zones de refuge appropriées pour les animaux.
6. Tout nourrissage pendant une interaction doit être réglementée de façon à être conforme à l'alimentation et aux soins de santé appropriés de l'animal. Ce nourrissage ne doit pas constituer le seul accès à la nourriture ni être la seule et principale source d'alimentation pour l'animal et celui-ci doit avoir le choix d'accepter ou non cette nourriture.

Surveillance et Evaluation

Toutes les expériences interactives devraient être régulièrement évaluées vis-à-vis de leur impact sur le bien-être des animaux, par des évaluations qui mesurent l'impact physique et comportemental sur l'animal, ainsi que l'impact possible sur les autres membres d'un groupe social ou sur les autres animaux de l'enclos si un animal est périodiquement retiré pour une IAV. Une attention et une observation particulières devraient être accordées lorsque les animaux sont retirés de leur habitat habituel pour ces expériences, car certains animaux peuvent être affectés négativement par ce retrait. Dans ces cas, la décision de ne pas faire participer un animal à l'IAV peut être nécessaire.

La Stratégie mondiale pour le bien-être des animaux dans les zoos et aquariums définit un modèle comme base complète et systématique pour définir un cadre d'évaluation du bien-être animal. Ce modèle met non seulement l'accent sur le compromis du bien-être, mais aussi sur l'amélioration des états de bien-être positifs pour les animaux individuels. (Mellor, 2017). Le modèle décrit quatre domaines physiques/fonctionnels : «nutrition», «environnement», «santé physique» et «comportement»; et un cinquième domaine, qui est l'«état mental de l'animal». Ces domaines doivent être soigneusement pris en compte lors de la surveillance et de l'évaluation du bien-être des animaux participant à des pratiques interactives.

Pour les animaux qui sont hébergés dans des zones distinctes pour les besoins d'une IAV, l'impact des différences de logement et de lieu d'élevage sur les autres animaux au sein de l'organisation doit être soigneusement évalué.

Chaque expérience IAV doit également être surveillée et documentée, notamment en mesurant la fréquence, la durée et le moment (heure de la journée) de l'IAV; en notant si un contact direct est nécessaire et, le cas échéant, en évaluant la pertinence du nombre de visiteurs, leur âge et la cohérence de l'expérience fournie. Dans la mesure du possible, dans les enclos et les aires de jeux, un membre du personnel ou un bénévole devrait être présent pour superviser le niveau d'interaction entre les visiteurs et les animaux. Des documents devraient être conservés pour faire le suivi des cas à signaler pour faciliter l'évaluation continue de l'expérience afin d'éviter de compromettre le bien-être des animaux.

RECOMMANDATIONS

1. Évaluer et documenter régulièrement l'impact potentiel des expériences interactives sur le bien-être physique et comportemental des animaux. Retirer les animaux de ces expériences si un compromis au bien-être est démontré.
2. Effectuer des examens appropriés sur la pertinence en termes de bien-être et l'impact des expériences interactives sur les individus et les espèces concernés et apporter les changements nécessaires.
3. Évaluer et documenter régulièrement la pertinence des expériences interactives et leur contribution relative à la mission et à la vision de l'établissement.
4. Évaluer et documenter régulièrement l'expertise du personnel ou des bénévoles et organiser une formation si besoin.

Aptitude des animaux

Les expériences interactives devraient être adaptées pour le bien-être physique et mental d'un animal. Certaines espèces, ou certains individus, sont plus appropriés à une Interaction Animal - Visiteur, de sorte que le choix d'un animal particulier peut réduire l'impact de ces interactions. Il devrait y avoir une évaluation minutieuse des espèces et des individus sélectionnés pour une IAV, en tenant compte de leur âge, sexe et tempérament.

Un établissement ne devrait jamais modifier le comportement d'un animal à l'égard d'une IAV par un conditionnement aversif, des drogues ou par des méthodes de contrainte induisant une réaction négative au bien-être afin de rendre un animal sûr pour la manipulation.

Une IAV ne devrait pas entraver les efforts de conservation d'une espèce (p. ex., réintroductions). Les animaux des programmes de reproduction ne peuvent être utilisés dans le cadre d'expériences interactives que lorsque cela n'interfère pas avec les objectifs du programme de reproduction ou de gestion des populations.

RECOMMANDATIONS

1. Examinez attentivement et individuellement les espèces et les animaux qui participent à ces expériences interactives. Les jeunes animaux, les animaux reproducteurs et les animaux âgés peuvent être particulièrement sensibles à l'inconfort ou aux réactions au stress et peuvent ne pas convenir au contact direct.
2. Ne pas faire participer à des expériences interactives des espèces ou des individus qui sont intolérants au contact humain.

3. Ne modifiez pas le comportement d'un animal à l'égard d'un IAV par un conditionnement aversif, des drogues ou des méthodes de contention induisant une réaction négative au bien-être afin de rendre un animal sûr pour la manipulation.
4. Ne pas utiliser pour des expériences interactives des animaux destinés à des programmes de réintroduction ou de gestion de la population.
5. Fournir des environnements et des zones de refuge convenables et adaptés aux espèces dans des habitats où les animaux sont à proximité des visiteurs.

Expertise du personnel

La capacité et la compétence du personnel ou des bénévoles en matière d'expériences interactives sont primordiales pour la sécurité et le bien-être de l'animal, du personnel et des visiteurs. Tout le personnel ou les bénévoles qui participent à une IAV devraient recevoir une formation appropriée, qui devrait être documentée et contrôlée régulièrement. Dans les situations où il n'y a pas de contact direct, des employés ou des bénévoles compétents et expérimentés devraient être présents pour veiller à la sécurité des visiteurs et des animaux concernés. Si le personnel ou les bénévoles ne sont pas présents, les animaux doivent avoir des aires de repos clairement délimitées et appropriées loin des visiteurs.

RECOMMANDATIONS

1. Tous les membres du personnel ou les bénévoles qui manipulent des animaux ou qui sont en contact étroit avec eux doivent être dûment formés, expérimentés et capables de reconnaître les signes de blessure, de maladie, d'inconfort ou de stress. Ils doivent être autorisés à retirer les animaux des expériences interactives, si nécessaire.

Education

Parallèlement aux messages sur la conservation, les zoos et les aquariums devraient également envisager d'expliquer les processus de bien-être et des gestions associées au soin des animaux afin de renforcer la compréhension et le respect des animaux et du monde naturel. Cela peut se faire au moyen de pourparlers, d'une charte du bien-être des animaux, de la signalisation et/ou de programmes d'éducation à la conservation. Les zoos et les aquariums devraient indiquer clairement que, même si les interactions avec les animaux peuvent établir des liens avec la faune, les animaux sauvages exotiques ne sont pas des animaux de compagnie, car leur bien-être sera toujours compromis dans cette situation.

RECOMMANDATIONS

1. Les messages qui accompagnent toutes les expériences interactives et toutes les présentations connexes devraient accroître la sensibilisation à la conservation et/ou produire des résultats en matière de conservation et encourager le respect des animaux et du monde naturel. La conservation des espèces devrait être le principal message et/ou objectif.
2. Ne pas entreprendre, contribuer ou participer à des expériences interactives où les animaux se comportent d'une manière qui ne constitue pas un comportement normal et naturel à l'état sauvage. Ne pas présenter les animaux de manière à ce que les visiteurs puissent les percevoir comme des animaux de compagnie exotiques.
3. Des messages appropriés sur le bien-être et la conservation des animaux doivent accompagner toute séance de photos, afin de sensibiliser les visiteurs et d'encourager les comportements responsables subséquents.

4. Établir des procédures garantissant que tous les animaux sont traités avec respect, permettant et mettant en valeur le comportement spécifique de l'espèce dans leur représentation et leur présentation.
5. Expliquer, au moyen de conférences, de médias sociaux, de panneaux et/ou d'autres interprétations, comment les améliorations du bien-être des animaux ont été apportées au zoo ou à l'aquarium.
6. Lorsqu'il est envisagé de développer des expériences interactives, accéder et utiliser la recherche, les connaissances et l'expertise concernant l'efficacité de l'éducation en matière de conservation. Le personnel et les bénévoles ne doivent en aucun cas indiquer que les animaux sont leurs «animaux de compagnie».

Sécurité

Les expériences interactives peuvent être imprévisibles et potentiellement dangereuses, et les visiteurs, le personnel et les bénévoles concernés doivent être informés des risques possibles liés à ces expériences. Tous les établissements qui proposent des Interactions Animal – Visiteurs devraient procéder à des examens et à des procédures d'évaluation des risques, et tenir des dossiers appropriés afin que tout processus puisse être modifié au besoin.

L'établissement devrait également prendre en considération et atténuer le risque d'infections zoonotiques et d'exposition des animaux aux infections. Le lavage des mains avant le contact est particulièrement important dans les situations de contact avec des invertébrés, qui sont particulièrement sensibles à l'intoxication à la nicotine. Le lavage des mains est essentiel après le contact avec les reptiles et les amphibiens en raison de l'exposition à la salmonelle ou aux toxines. La meilleure option est de se laver les mains avant et après l'IAV, quelle que soit l'espèce.

RECOMMANDATIONS

1. Veiller à ce que les expériences interactives soient toujours supervisées par du personnel expérimenté et autorisé, ou par des volontaires dédiés à la sécurité et au bien-être des animaux et des visiteurs concernés.
2. Donner aux visiteurs l'occasion de se laver les mains avant et après un contact direct avec l'animal.

Conclusion

De nombreux zoos, aquariums et leurs associations professionnelles et régionales ont élaboré des politiques, lignes directrices et prises de position concernant les Interactions Animal - Visiteur. En plus des lignes directrices de la WAZA, il s'agit de guides utiles pour les zoos et aquariums individuels qui envisagent ou entreprennent actuellement des expériences interactives, afin qu'ils puissent s'assurer d'être conformes à toutes les normes nationales pertinentes et aux exigences juridiques.

De nombreux zoos et aquariums utilisent des expériences interactives pour soutenir leurs objectifs de conservation, de recherche et d'éducation. Ces avis devraient être fournis de manière à : accorder la priorité au bien-être des animaux ; exiger l'adoption de pratiques de gestion des animaux fondées sur des données probantes ; être éclairés par une recherche systématique et objective sur le bien-être des animaux ; utiliser les pratiques exemplaires ; adopter des protocoles de santé et de sécurité ; et offrir un message à retenir responsable. Les expériences interactives doivent être non invasives et sécuritaires - pour les animaux et les

visiteurs. La surveillance de tous les animaux participant aux interactions avec les visiteurs doit être continue et faire l'objet d'une surveillance professionnelle. Les risques pour le bien-être des animaux devraient être minimisés en étudiant attentivement si les expériences interactives sont appropriées, nécessaires et bénéfiques.

RECOMMANDATIONS

1. Élaborer une politique IAV institutionnelle conforme à toutes les normes nationales pertinentes, à toute politique IAV régionale ou nationale locale, aux lignes directrices pertinentes ou aux énoncés de position et qui respecte ou dépasse les lignes directrices WAZA.
2. Reconnaître les ramifications et les responsabilités juridiques associées à la participation des animaux aux interactions avec les visiteurs.

Références

Mellor, D. (2017). Operational details of the five domains model and its key applications to the assessment and management of animal welfare. *Animals*, 7(8), 60.

Mellor, D.J., Hunt, s. & Gusset, M. (eds) (2015) *Caring for Wildlife: The World Zoo and Aquarium Animal Welfare Strategy*. Gland: WAZA Executive Office, 87 pp.

Powell, D. M., & Bullock, E. V. (2014). Evaluation of factors affecting emotional responses in zoo visitors and the impact of emotion on conservation mindedness. *Anthrozoös*, 27(3), 389-405.

Skibins, J. C., & Powell, R. B. (2013). Conservation caring: Measuring the influence of zoo visitors' connection to wildlife on pro-conservation behaviors. *Zoo Biology*, 32(5), 528-540.

WAZA (2003) *WAZA Code of Ethics and Animal Welfare*. Berne: WAZA. <https://www.waza.org/wp-content/uploads/2019/05/WAZA-Code-of-Ethics.pdf>

L'Association Mondiale des Zoos et Aquariums (WAZA) tient à remercier l'Association Française des Parcs Zoologiques (AFdPZ) pour la traduction française de ce document.

